

Compte-rendu

Adopté par les parties syndicale et patronale

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL DU 3 SEPTEMBRE 2013 CSMV et SEPB, section locale 578

Personnes représentant la commission scolaire

Luisa Barrette, Coordinatrice
Ressources humaines
Marie-France Meunier,
Conseillère en gestion du personnel
Sylvie Caron
Directrice, centre de formation Pierre-Dupuy
Manon Boulerice
Directrice à l'école Guillaume Vignal

Personnes représentant le syndicat

Gisèle Dupuis, présidente au service des
Jean-François Labonté, 1^{er} vice-président
Marie-Claude Éthier, directrice

Date de présentation des sujets	Ordre du jour	État
2012-12-06	<p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour – Adopté avec les ajouts suivant :</p> <p>11.1 Date comité de griefs 11.2 Remplacement à l'école du Vent-Nouveau 11.3 Période d'adaptation échouée d'une personne</p>	
2012-09-06	<p>2. Lecture et adoption des derniers comptes-rendus – Les parties réfléchissent sur une méthode pour s'entendre sur le contenu des comptes-rendus. La partie patronale propose que les comptes-rendus soient faits à tour de rôle. La partie syndicale analysera la proposition et fera un suivi à la partie patronale.</p>	À suivre...
2013-06-27	<p>3. Suivis</p> <p>a) Relation de travail – Les parties discutent et réfléchissent sur des solutions afin d'améliorer leur relation de travail.</p>	Prochain CRT
2013-05-15	<p>b) Dossier particulier. Les parties discutent de deux dossiers.</p>	
2013-02-22	<p>c) Postes d'éducatrice classe principale à l'école des Saint-Anges – La partie syndicale questionne la partie patronale concernant les besoins d'un de poste d'éducatrice classe principale à cette école. La partie patronale indique que c'est à la discrétion de la direction de créer ou non un poste d'éducatrice classe principale, et ce, peu importe le nombre d'élèves inscrits.</p>	
2012-10-04	<p>d) Service de garde à l'école Charles-Lemoyne – Les parties discutent des interventions effectuées dans le milieu pour résoudre certains conflits. La partie patronale demande que la personne désignée par la partie syndicale communique avec elle, afin d'établir un calendrier de rencontre.</p>	À suivre...

2013-06-27	e) Rappel en service de garde à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – La partie syndicale propose d'appliquer le fonctionnement du rappel en service de garde utilisé à Marguerite-Bourgeoys. La partie patronale analysera cette proposition et fera un suivi à la partie syndicale.	À suivre...
2012-11-01	f) Déménagement du local syndical – La partie syndicale est d'avis que les locaux offerts sont non conforme aux arrangements locaux. La partie patronale offre l'ajout du local 007 pour corriger la situation. Le syndicat demande à ce que les locaux soient situés à l'étage dû au manque de lumière du sous-sol. La partie patronale analysera cette proposition et fera un suivi à la partie syndicale.	À suivre...
2013-04-02	g) Formulaire de transmission d'informations du personnel – La partie patronale présente un projet de formulaire. La partie syndicale fera certaines vérifications et fera un suivi à la partie patronale.	
2013-06-13	h) Amiante au CDP – Les parties échangent sur les risques potentiels d'exposition à l'amiante encouru par les personnes ayant travaillé et fréquentés le CDP de Brossard. La partie patronale mentionne que les ressources matérielles ne pensent pas que des gens ont pu être exposés. Certaines vérifications restent à faire. La partie patronale fera un suivi à la partie syndicale.	Prochain CRT À suivre...
2013-06-27	i) Factures et libérations syndicales – La partie syndicale transmet à la partie patronale un document détaillé sur des correctifs à apporter sur la facturation. De plus, elle remet à nouveau les factures concernant le déménagement du local syndical et sur l'utilisation d'un téléphone cellulaire. La partie patronale fera les vérifications et fera un suivi à la partie syndicale.	Prochain CRT
2013-02-22	j) Projet d'utilisation des locaux en service de garde – Les parties échangent sur l'utilisation des locaux par le service de garde. La partie patronale fera certaines vérifications et fera un suivi à la partie syndicale.	À suivre...
2011-12-08	k) Classe passe-partout – La partie patronale indique que les tâches exécutées par les personnes occupant cette fonction ne sont pas accréditées par le plan de classification. La partie patronale évaluera quel type de formation pourrait être exigée. La partie syndicale souhaite qu'une formation soit offerte aux personnes pouvant occuper ce type d'affectation. La partie patronale fera les vérifications et fera un suivi à la partie syndicale.	Prochain CRT À suivre...
	l) Correction de deux mesures disciplinaires – La partie patronale retirera une mesure disciplinaire et en corrigera une autre. La partie patronale transmettra à la partie syndicale une copie de ces modifications.	
2013-09-03	4. Retour sur les séances d'affectation – Les parties suggèrent une rencontre afin d'analyser et d'apporter des améliorations aux prochaines séances d'affectations.	Prochain CRT
2013-09-03	5. Dénonciation de pratique : déclaration de postes excédentaires – La partie syndicale dénonce une pratique et invoque que la procédure prévue pour les postes excédentaires soit appliquée conformément à la convention collective. La partie patronale émet ses réserves quant à cette façon de faire, mais l'appliquera conformément à la demande de la	Prochain CRT

	partie syndicale. Elle remet également une copie de la correspondance entre les parties qu'elle souhaite annexer au présent compte-rendu.	
2013-09-03	6. Planification et préparation de réunions en service de garde – La partie syndicale informe la partie patronale qu'il y a plusieurs postes en service de garde qui n'incluent pas de temps de planification et de préparation de réunions, tel que prévu aux arrangements locaux. La partie syndicale transmettra à la partie patronale la liste des postes concernés.	À suivre...
2013-09-03	7. Poste 1h25 par semaine d'éducatrice en service de garde à l'école de la Mosaïque – La partie syndicale questionne la partie patronale au sujet de ce poste. La partie patronale fera certaines vérifications et fera un suivi à la partie syndicale.	Prochain CRT
2013-09-03	8. Projets spécifiques : écoles André-Laurendeau et Charles-Bruneau – La partie syndicale accepte le projet à l'école André-Laurendeau. En ce qui concerne le projet à l'école Charles-Bruneau, la partie syndicale accepte le projet avec la condition que celui-ci soit pour la durée de l'année scolaire 2013-2014 seulement.	Prochain CRT
2013-09-03	9. Entente : magasiniers, Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy – Les parties discutent d'une entente de changement d'horaire entre deux personnes. Le syndicat vérifiera auprès des personnes concernées et fera un suivi à la partie patronale.	À suivre...
2013-09-03	10. Rentrée des élèves et retour au travail des éducatrices en service de garde – La partie syndicale mentionne qu'il y a plusieurs éducatrices en service de garde qui ont été rappelées après la rentrée des élèves. La partie patronale fera les vérifications et fera un suivi à la partie syndicale.	À suivre...
2013-09-03	11. Autres sujets 11.1. Date comité de griefs – Les parties conviennent de la date de la première rencontre, soit le 20 septembre 2013 à 9h00. 11.2. Remplacement à du Vent-Nouveau – Les parties discutent de la procédure des remplacements à cette école. 11.3. Période d'adaptation échouée d'une personne – La partie patronale informe la partie syndicale qu'une personne a échoué sa période d'adaptation. Elle offrira à cette personne le choix de retournée dans son poste d'origine ou de choisir un autre poste. Le syndicat soumettra la proposition à la personne concernée et fera un suivi à la partie patronale.	À suivre...

Rédigé par :



Jean-François Labonté, 1^{er} vice-président, SEPB-578

Adopté le : 2 avril 2014